



Table ronde donnée lors de la session 1998 des Semaines sociales de France, « Démocratiser la république, représentation et participation du citoyen »

Les nouvelles aspirations du citoyen et les structures de pouvoir

Table ronde présidée par José de BROUCKER
avec la participation de Jacques JULLIARD
et de Bernard STASI

José de Broucker

Ce matin, Jean Boissonnat a évoqué Georges Burdeau qui considérait la démocratie comme étant avant tout un mouvement. Le moteur de ce mouvement, c'est la volonté du peuple. Ainsi, selon qu'elle sera active ou passive, la démocratie ira de l'avant ou patinera, s'enlisera, et peut-être même se dévoiera.

Alors, que demande le peuple? On n'en sait rien de science certaine. Tout ce que l'on peut en dire résulte d'interprétations d'indicateurs divers : participations électorales, sondages d'opinion, initiatives et engagements associatifs, stratégies de groupes de pression, manifestations de rues, etc.

Ces indicateurs donnent à penser qu'il peut y avoir un hiatus entre les vœux et les comportements. Les vœux sont adressés au système politique que les citoyens veulent plus participatif et à ses agents qu'ils souhaitent plus jeunes, plus humains, plus féminins, plus proches, et surtout plus vertueux. Les comportements traduisent tantôt des sentiments individuels d'impuissance ou de découragement, tantôt des attitudes d'autodéfense catégorielles, tantôt aussi — et j'espère qu'on ne l'oubliera pas — des engagements imaginatifs, courageux, exemplaires. Ainsi se mêlent les aspirations du peuple souverain, soucieux du bien commun, et celles du peuple sujet, soucieux de ses intérêts particuliers. Ces aspirations sont à la fois porteuses de chances, porteuses de risques pour la démocratie. Quelles chances ? Quels risques ? Société civile — cela a été évoqué ce matin — et société politique peuvent-elles faire cause commune?

Je remercie dès maintenant Jacques Julliard et Bernard Stasi d'avoir accepté d'informer notre réflexion, chacun de son point de vue, qui sera peut-être pour l'un plutôt le point de vue du citoyen; pour l'autre, le point de vue des pouvoirs.

Jacques Julliard

Je prends la parole le premier parce que je suis censé « faire le citoyen», cependant que mon ami, Bernard Stasi, est censé « faire le pouvoir». J'ai le sentiment que je vais vous décevoir, mais comment faire autrement... Je n'arrive pas en effet à me couler dans cet habit du citoyen tel que nous l'avons connu et rêvé dans les années soixante, c'est-à-dire une personne aspirant à de plus en plus de participation démocratique, introduisant le souffle de la société civile à l'intérieur des sphères viciées de la société politique, bref, un citoyen paré de toutes les vertus, de toutes les aspirations de la démocratie face à un système résistant.

En les lisant, je n'ai pu m'empêcher de remettre en cause les termes annonçant les exposés de cette session. Il m'a semblé que leur formulation tenait beaucoup à la fois à notre passé et à nos idéaux, et moins à la réalité. En ce qui concerne notre intitulé, «Les nouvelles aspirations du citoyen et les structures de pouvoir», je me demande si ces aspirations sont aussi nouvelles que cela. Et, si elles sont nouvelles, est-ce bien du citoyen qu'elles émanent? C'est surtout de cette question que je voudrais vous entretenir. On a pris l'habitude de voir la base, parée de toutes les vertus, interpellé le sommet. Il est en effet nécessaire d'interpeller les élites. Il n'y a pas de démocratie sans les exigences renouvelées du citoyen. Cet idéal de la vie politique n'est pas aussi nouveau qu'on l'imagine. Il est aussi ancien que la République. Alain, le philosophe de ce radicalisme qui domina longtemps la France, traduisait cela en disant : «Obéir en rouspétant, obéir en résistant, c'est tout le secret. »

Ce jeu de fonction entre les citoyens et le pouvoir est-il encore suffisant? Et surtout, les choses se passent-elles ainsi aujourd'hui? J'en doute. Cette formulation suppose un peuple qui pose les bonnes questions, et surtout des citoyens vertueux qui se placent du point de vue de l'intérêt général. Or le citoyen est en train, d'une manière « dramatique » — au sens anglo-saxon du terme —, de s'effacer derrière l'individu. On est passé de la vision idéale de l'exercice de la souveraineté du peuple à la garantie des droits de l'individu. De moins en moins de groupes — syndicaux, politiques, confessionnels, idéologiques — tiennent compte dans leurs revendications du point de vue de la citoyenneté, c'est-à-dire de l'intérêt général. Un exemple significatif est celui des syndicats qui, s'ils représentent par définition un groupe aux intérêts particuliers, avaient développé dans les années soixante et soixante-dix de véritables projets de société. Depuis, on a vu les groupes syndicaux revenir— on a parlé de «recentrage» pour la CFDT, on en parle aujourd'hui pour la CGT - à des objectifs beaucoup plus limités.

Corrélativement, on est passé de la revendication du règne de la majorité à celle de la défense des minorités. Ainsi, l'idée qu'on ne parle jamais pour tout le monde est en train d'entrer dans la mentalité commune. Dans le meilleur des cas, on parle pour un groupe particulier qui s'est défini, contrairement aux règles élémentaires du rousseauisme démocratique, par la défense d'un intérêt particulier. Et tous les intérêts sont devenus légitimes aux yeux de la société. Ainsi, nous en arrivons à la fois à une négation du syndicalisme et en même temps à un phénomène de «pan-syndicalisation». Dès lors que vous parlez au nom d'un groupe, vous avez — même pour dire des absurdités — un niveau de légitimité qui n'a jamais été acquis précédemment. Le droit de parler en marge de l'intérêt général était traditionnellement reconnu, dans nos sociétés libérales et démocratiques, aux groupes représentant les plus défavorisés ou les plus faibles. Aujourd'hui, il suffit de se mettre en colère — que l'on soit au SMIC ou que l'on gagne énormément d'argent —pour que l'intérêt particulier porté par un groupe soit reconnu comme tel par le politique qui voit là des électeurs.

Enfin, on est passé de la souveraineté du citoyen électeur à la victimisation de l'individu. Pascal Broucker a montré qu'aujourd'hui la légitimité repose avant tout sur la condition de victime. Ce phénomène qui nous vient des États-Unis prend des proportions extraordinaires.

Ainsi, il me semble que le rôle pervers qu'on fait jouer à l'histoire dans nos sociétés vient du fait que chacun recherche des raisons de se considérer comme victime du passé, et de tirer des traits sur les souffrances qu'ont connues nos parents ou nos ancêtres. Aux États-Unis, les Noirs revendiquent moins en fonction de leur situation présente qu'en fonction de la situation abominable qu'ont connue leurs ancêtres. Cette démarche qui se généralise aboutit à cet immense gémissement montant d'une société qui — sans négliger la misère qui y existe aussi — n'a jamais été aussi prospère. L'intensification du gémissement n'est pas en rapport avec le degré de souffrance. Il est même souvent inversement proportionnel. Ainsi, les sociétés démocratiques fonctionnent désormais non pas à la volonté générale, mais à la commisération et à la pitié.

Benjamin Constant, dans une conférence célèbre sur la liberté selon les anciens et selon les modernes, avait très bien perçu cette évolution. La liberté des anciens était avant tout celle de participer. La liberté s'éprouvait dans la citoyenneté, même si elle impliquait toute une série de devoirs. La liberté des modernes est essentiellement le droit de ne pas participer

et de vaquer à ses occupations privées au détriment de l'exercice de la citoyenneté sur l'agora. Cette opposition, au début, a pu tourner à l'avantage des modernes en tant que leur idée de la liberté permettait l'émancipation de l'individu et donc les droits de l'homme. Seulement ces derniers sont en train de mettre en cause le lien social dès lors que la valeur suprême n'est plus l'ensemble, mais l'individu. On avait d'ailleurs commencé avec la substitution du prolétaire - qui se définit par une situation concrète - à l'individu abstrait de Rousseau. L'étape suivante a été de passer de cet homme de classe à l'individu. Cela s'est réalisé de façon spectaculaire dans les trente dernières années, et la traduction en a notamment été la substitution croissante du pouvoir judiciaire au pouvoir législatif. Autrement dit, on réclame de la collectivité plus de droits et on accepte moins de devoirs. Dans le temps, les devoirs qu'impliquait l'exercice de la citoyenneté étaient si évidents qu'il paraissait superfétatoire de les désigner. Aujourd'hui, si le citoyen fait partie d'un ensemble, l'individu est - pour reprendre une formule de Marx - «comme une pomme de terre dans un sac de pommes de terre» : «Je réclame le droit absolu de me suicider par la cigarette, l'alcool, la drogue, l'automobile, mais je demande à la collectivité de couvrir de manière de plus en plus complète, de plus en plus soigneuse, tous les risques que j'entends encourir. A moi le risque ; à la collectivité, l'assurance.» D'un simple point de vue fiscal, pour ne pas parler d'un point de vue philosophique, cette nouvelle répartition des rôles est-elle acceptable? L'immigré d'avant guerre mettait au premier plan la revendication de ses devoirs. Les immigrants des pays d'Europe centrale réclamaient comme un honneur le droit de payer des impôts ou de faire leur service militaire. Ça faisait partie de l'accession à une nouvelle citoyenneté. Aujourd'hui c'est l'inverse. Le problème de l'intégration des immigrants n'est pas seulement une question culturelle mais un rapport du candidat à la citoyenneté avec la cité elle-même. Je pourrais multiplier les exemples.

Ainsi, le pouvoir n'est pas récusé mais vilipendé et méprisé. Et en même temps, on lui demande de plus en plus. Le rapport qui existe entre l'individu et le pouvoir est un rapport d'extériorité. Toute la démarche de la démocratie a consisté, historiquement, à réduire le fossé entre gouverné et gouvernant de telle manière que, suivant l'admirable utopie de Rousseau, le citoyen soit son propre législateur, et qu'ainsi l'obéissance à la loi soit liberté. Il s'agissait donc de réaliser un mouvement d'intériorisation de la loi et du lien démocratique de la société elle-même. Nous assistons aujourd'hui à l'inverse. Le pouvoir est considéré de façon croissante comme une instance extérieure. On en attend tout mais on refuse d'y participer. Nous sommes, du point de vue démocratique, dans une démarche profondément régressive qui nous mène vers une société paternaliste, pour ne pas dire autoritaire. Si j'étais très pessimiste, je dirais que nous ne tendons pas au maternage de l'individu mais à un retour vers quelque chose de plus autoritaire. Ainsi, l'apparent triomphe de la société civile n'est que l'autre face du déclin de la société politique.

Parallèlement à ce premier grand thème, nous assistons à ce que j'appellerai une privatisation de l'eschatologie. Le lien social dans la République a longtemps consisté dans le fait que c'était précisément l'Etat qui définissait des ambitions collectives. Aujourd'hui, les individus et même les groupes récusent ce droit à l'Etat. Cette conception holiste du politique était celle de l'Antiquité, de Rousseau et de la Révolution française, du mouvement ouvrier et socialiste ou encore des mouvements chrétiens. Le collectif donnait du sens et ainsi, d'une certaine manière, la lutte historique, en France, entre l'Eglise et l'Etat n'est pas autre chose qu'un combat pour la production du sens dans la société. L'Etat a triomphé, mais selon Marcel Gauchet dans *La religion de la démocratie*, son triomphe a banalisé cette laïcité qu'il avait élevée, face au religieux, au niveau d'une métaphysique du citoyen. L'Etat a ainsi perdu sa dignité spirituelle et le contrôle des fins collectives. Désormais ce sont les individus et les groupes ethniques qui prétendent définir les objets collectifs ou les valeurs.

La question se pose alors de savoir si c'est définitif. Marcel Gauchet le pense. Albert Hirschman, dans *Bonheur privé, action publique*, considérait, lui, que le principal moteur politique était la déception, et que la déception à l'égard du public conduisait au primat du privé; mais que la déception à l'égard du privé conduisait au primat du politique, c'est-à-dire du collectif, de telle manière qu'il y avait une alternance indéfinie entre ces deux domaines. Comme l'a remarqué Gauchet, « il est bien vrai que la scène politique cesse d'être tenue pour un théâtre de ». Si le débat sur l'école aboutit régulièrement à un échec, c'est parce que les attentes des élèves et surtout de leurs parents sont en contradiction avec la façon dont on concevait l'institution à la fin du xix^e siècle. C'est en cela que le lien social est menacé par ce primat de l'individu sur le citoyen. Certains s'en réjouissent. Gauchet

y voit l'accession de l'individu à l'autonomie. D'autres, au contraire, y voient une menace pour la démocratie. Selon Régis Debray, en l'absence d'une religion civile, la société et la démocratie sont menacées dans leurs fondements.

Troisièmement, l'État, abandonné à lui-même, est de plus en plus mal adapté — j'anticipe peut-être sur ce que va dire Bernard Stasi — à cette nouvelle fonction de *nursing* de l'individu. Les gouvernements sont en trahi de devenir trop petits pour les grands problèmes et trop grands pour les petits problèmes. D'où la mise en cause de l'instance étatique par rapport à des instances plus élevées comme l'Europe ou à des instances moins élevées comme la commune ou la région. Cette crise de l'État national met en cause l'ensemble politique. Il faut ajouter qu'aujourd'hui cette dépolitisation va de pair avec une radicalité revendicative tout à fait remarquable.

Il me semble ainsi que nous sommes en train de passer d'une démocratie du suffrage à une démocratie de l'opinion, ou encore d'une démocratie à une doxocratie, c'est-à-dire au pouvoir de l'opinion. Le suffrage, tel qu'il a été conçu, est une démarche de participation qui permet une intériorisation du lien social et des exigences du collectif. Au contraire, le sondage, comme expression de l'opinion, n'appelle aucune espèce d'engagement, chacun regardant en quelque sorte la collectivité qu'il forme avec les autres. Ces tendances existent en France comme dans le monde entier. Même des pays qui, longtemps privés du suffrage, devraient éprouver à l'exercer une espèce de satisfaction démocratique, s'en détournent. Deux ans après le retour à la démocratie, la Hongrie avait des taux d'abstention aux élections comparables aux nôtres. Il y a là quelque chose qui doit nous préoccuper. Je terminerai avec Tocqueville qui écrivait dans *De la démocratie en Amérique*: «Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme [il ne dit pas simplement le paternalisme, il parle de « despotisme »] pourrait se produire dans le monde. Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux, qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres. Ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui, toute l'espèce humaine. Quant au demeurant de ces concitoyens, il est à côté d'eux mais il ne les voit pas. Il les touche et il ne les sent pas. Il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul. Et s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie.»

Je n'ai pas voulu faire un exposé démobilisateur niais le tableau d'une démobilisation. Je ne crois pas qu'on se remobilisera sans avoir pris conscience de la grandeur du défi qui se présente désormais devant nous. Pendant longtemps nous avons fait comme si nous avions simplement à agir dans des cadres qui nous incitaient à l'action, Désormais je crois qu'il y a des cadres à réinventer : ceux de la société civile, nous en avons souvent parlé parmi nous, mais aussi ceux de la société démocratique. Cela suppose non seulement une réforme de la Constitution, niais une pédagogie du citoyen et de l'individu. Je crois que c'est désormais notre tâche.

Bernard Stasi

J'ai le sentiment que mon propos peut être complémentaire de ce que vient de dire Jacques Julliard. Je voudrais vous expliquer comment, face à la crise de la citoyenneté qu'il vient de nous présenter, doit, selon moi, se comporter le politique. Je ne porterai pas de jugement sur la façon dont, au cours de ces dernières années ou présentement, les hommes politiques, dans leur ensemble, se comportent, niais je me situerai dans une démocratie idéale.

Le premier devoir d'un homme politique est, à mes yeux, de comprendre, et cela avant de juger. Comprendre pourquoi les citoyens sont ce qu'ils sont, pourquoi cette colère des citoyens, pourquoi ces frustrations, pourquoi cette indifférence, cet égoïsme, ce désespoir, cette angoisse, c'est-à-dire tout ce que Jacques Julliard vient de décrire. C'est dans cet effort de compréhension que l'homme politique a besoin de la lumière des intellectuels. Il doit comprendre afin d'être en mesure de rétablir un dialogue avec le citoyen. Le dialogue comme la démocratie reposent, en effet, sur une reconnaissance

réciroque et un minimum de confiance entre ceux qui détiennent le pouvoir et les citoyens. Il faut chercher à comprendre, par exemple, le pourquoi du vote Front national. Chercher à comprendre, ce n'est pas du tout approuver. C'est savoir comment combattre, pour savoir comment y remédier. Mais il faut un préalable indispensable pour que le citoyen comprenne que le pouvoir cherche à le comprendre. Le responsable politique, aussi bien le maire que le ministre ou le chef d'État, doit ensuite faire comprendre qu'il a bien compris les problèmes, les angoisses, les aspirations des citoyens. C'est un climat de confiance et de compréhension qu'il faut à tout prix rétablir.

Il est évident que, pour mieux comprendre, il faut se rapprocher du citoyen. Une des raisons, et aussi une des conséquences, de la crise civique est le fossé qui existe entre celui qui détient le pouvoir et ceux qui sont concernés par les décisions prises. C'est une distance à la fois géographique, psychologique et de l'ordre du vocabulaire. Quand il y a une distance entre le pouvoir et le citoyen, c'est au pouvoir à faire le premier pas pour le rapprochement, parce que le pouvoir est au service du citoyen, et non pas le contraire. La décentralisation a été mise en oeuvre en France avec beaucoup de retard par rapport aux autres grandes démocraties, en raison du traditionnel jacobinisme de notre pays. Tout ce qui apparaissait comme un affaiblissement de l'échelon central était perçu, dans l'inconscient des Français, comme un affaiblissement de l'Etat, un affaiblissement même de la nation. Lorsqu'on a lancé la décentralisation, on l'a fait pour déconcentrer l'État, dans un souci d'efficacité mais aussi pour que celui qui décide soit plus proche de celui qui est concerné par la décision et que celui-ci puisse ainsi influencer sur le premier et l'interpeller, dialoguer avec lui.

La décentralisation, telle qu'elle a été mise en oeuvre, et telle qu'elle est vécue, a-t-elle répondu à ce besoin ? A-t-elle constitué une véritable avancée dans la démocratie de notre pays ? A-t-elle rétabli un dialogue confiant entre le citoyen et le pouvoir ? A-t-elle, autrement dit, fait effectivement progresser la démocratie ? Il n'y a pas de réponse globale à ce sujet. La situation est différente suivant les niveaux — régional, départemental, communal — et suivant la volonté de ceux qui sont les détenteurs du pouvoir. Je dirai un mot du niveau régional, parce que j'ai exercé, pendant un septennat une présidence de région et que je me suis efforcé, comme d'ailleurs la plupart de mes collègues, de faire en sorte que ce pouvoir, proche des citoyens, établisse un dialogue de confiance, et fasse une place importante à l'information, à la concertation, à la participation. Une instance a été mise en place au niveau régional pour permettre ce dialogue avec les représentants de ce qu'on appelle les forces vives de la région. C'est le Conseil économique et social où sont représentés les syndicats, les organisations patronales, agricoles, l'artisanat, la vie associative. Certains pouvaient craindre que cette assemblée ne voie s'affronter — c'est un peu le cas parfois — des groupes de pression, les organisations professionnelles, et qu'elle leur donne l'occasion d'exercer une pression excessive, de nature corporatiste, sur les détenteurs du pouvoir politique. Je crois d'ailleurs qu'il est préférable que, s'il y a pression, elle se fasse publiquement. Mais j'ai constaté que le Conseil économique et social prenait en compte, beaucoup plus que ce à quoi l'on pouvait s'attendre, l'intérêt de la région. J'insiste sur ce point, parce que malheureusement ce n'est pas souvent le cas au sein des conseils régionaux. Et cela pour une raison bien simple : les conseillers régionaux sont élus dans les départements. Ils sont donc envoyés au Conseil régional pour défendre les intérêts de leur département. J'ai souvent eu le sentiment douloureux, en tant que président de Conseil régional, que j'étais le seul à prendre en compte et à défendre l'intérêt de la région et à essayer de créer une citoyenneté régionale en intéressant les habitants de la région à ce qu'il s'y passait. C'est dire qu'il est absolument indispensable — et c'est urgent — que soit réformé le mode de scrutin pour les élections régionales, afin que les conseillers régionaux soient élus dans le cadre de la région et sur les problèmes et les enjeux de la région.

Par ailleurs, je ne pense pas que le département soit encore aujourd'hui un échelon utile. Il est dommage que, comme le souhaitait Michel Rocard, la majorité de gauche élue en 1981 n'ait pas réduit les compétences du département à quelques compétences en matière d'aide sociale et d'équipement local, et qu'elle n'ait pas transféré à la région tout ce

qui concerne la formation, l'économie, les grandes infrastructures. On se trouve actuellement dans une situation extrêmement fâcheuse, puisque je simplifie à peine — le département et la région ont été dotés des mêmes compétences. Il y a, par conséquent, enchevêtrement et concurrence, ce qui crée une fâcheuse confusion.

Je crois, en revanche, que c'est essentiellement au niveau de la commune que la démocratie peut être vivante et que l'on peut et doit réinventer la citoyenneté. On y est proche, bien entendu, du citoyen. Le maire est un personnage qui, on ne sait pourquoi, bénéficie encore — tous les sondages le prouvent — d'une certaine sympathie spontanée de la part des citoyens. Dans la débâcle médiatique de la classe politique, cette figure apparaît parfois comme ayant survécu miraculeusement. Ce qui ne veut pas dire que les maires ne se font pas souvent interpellés avec véhémence, qu'ils ne sont pas souvent rendus responsables de ce qui ne dépend pas du tout de leur pouvoir, et qu'ils ne sont pas soumis à de très lourdes contraintes. D'ailleurs, la raison pour laquelle beaucoup de maires envisagent de ne pas se représenter réside dans le fait qu'ils sont de plus en plus les boucs émissaires, que leurs moyens financiers sont de moins en moins importants pour faire face à des tâches de plus en plus lourdes, et que la responsabilité — y compris pénale — du maire est engagée dans des affaires où elle ne devrait pas l'être. Le découragement très profond des maires me paraît très grave pour l'avenir de notre démocratie en raison du rôle privilégié de la commune dans la reconstruction d'une citoyenneté. Il y a un certain nombre de moyens, de structures, de pratiques qui permettent de maintenir un climat de confiance et de proximité entre le maire et les citoyens : les visites de quartiers, les permanences, les réunions d'information et de concertation, les promenades dans la ville. Quand je suis à Épernay, le samedi après-midi, je me promène toujours trois ou quatre heures dans les rues de la ville, et je sens si la ville est contente ou non de moi. On m'arrête. On m'interpelle. Si quelque chose ne va pas, on a le responsable. C'est une bonne chose — même si le maire n'est pas toujours effectivement responsable — que l'on puisse identifier quelqu'un lorsqu'on connaît une difficulté et s'adresser à lui. Il y a alors une possibilité de dialogue et de participation. Et c'est en raison de ces liens que, lorsqu'on a beaucoup de mandats, on reste le plus sentimentalement attaché à celui de maire. Ce contact avec les réalités, avec les inquiétudes et les souffrances des gens, avec leurs aspirations, la connaissance de ce qu'ils vivent quotidiennement me sont très utiles dans mes fonctions de médiateur. Rien ne m'agace autant que d'entendre dire que les hommes politiques ignorent la vie des gens. Nous sommes au cœur des problèmes de nos concitoyens.

Il faut non seulement chercher à comprendre, mais aussi expliquer, c'est-à-dire avoir le courage de la pédagogie. Si beaucoup de nos concitoyens rejettent la politique et se replient sur leurs intérêts catégoriels, c'est, dans une large mesure, parce qu'on a flatté leurs attentes et leurs aspirations dans ce qu'elles pouvaient avoir parfois de catégoriel, d'étroit et de démagogique, et qu'on n'a pas eu le courage de la pédagogie. On n'a pas eu le courage d'expliquer, par exemple, que les immigrés ne sont pas responsables de tous nos maux, qu'aucune catégorie professionnelle ne s'en tirera si notre pays ne se porte pas bien, que la mondialisation n'est pas un ouragan qui va tout emporter — nos emplois, notre identité, notre culture —, et qu'il faut se mettre à l'abri, mais qu'au contraire la mondialisation est une chance pour un pays comme la France. La pédagogie, c'est difficile, c'est souvent prendre les gens à rebrousse-poil et recourir à la provocation. Il faut du temps. Quand on déclare par une affiche : «Deux millions d'immigrés égale deux millions de chômeurs», c'est très facile à comprendre. Expliquer que ce slogan est une stupidité économique, cela demande plus de quelques minutes. Les responsables politiques n'ont pas suffisamment pris le temps de la pédagogie. Cette dernière implique, par ailleurs, qu'il y ait déjà dialogue, que, grâce à une certaine confiance, le citoyen soit prêt à entendre ce que lui dit le responsable politique.

Face à la crise de la citoyenneté, il faut aussi, bien entendu, agir. Il faut lutter contre toutes les situations — elles sont nombreuses — qui expliquent le mécontentement d'un certain nombre de citoyens. Il faut faire en sorte que les habitants d'une ville, d'une région, les habitants d'un pays, se sentent non pas seulement des usagers, des habitants, des consommateurs, des administrés, mais aussi des citoyens responsables d'une communauté qui dépasse les intérêts catégoriels. Le rôle des hommes politiques n'est pas seulement d'être à l'écoute des préoccupations des gens, il est surtout d'aider les citoyens à se préoccuper de ce dont, spontanément, ils ne se préoccupent pas, c'est aussi de les aider à se préoccuper de ceux que l'on n'entend pas. Ils doivent aussi veiller à ce que le mot de

civisme ait un sens, à ce qu'une nation soit une nation et qu'une cité soit une cité. Il faut que les citoyens soient heureux et fiers d'appartenir à leur communauté. Je rejoins ce qu'a dit excellemment Jacques Julliard. Il faut que les citoyens sentent qu'on attend quelque chose d'eux, qu'ils ont quelque chose à faire, et qu'ils n'ont pas simplement quelque chose à recevoir. Par exemple, la politique d'aide aux pays en voie de développement, qui est un devoir primordial pour les pays riches, ne doit pas être le monopole des pouvoirs publics. Grâce à la coopération décentralisée — aux relations qui se nouent entre collectivités locales par-dessus les frontières —, les citoyens peuvent aussi apporter leur contribution au développement des pays pauvres.

Le rôle le plus difficile, le plus noble et le plus nécessaire d'un responsable politique, c'est non seulement de faire en sorte qu'à quelque niveau que ce soit — le quartier, la ville, la nation — les citoyens soient heureux et conscients d'appartenir à une communauté qui les dépasse, mais il faut aussi qu'ils aient envie de progresser ensemble. Un des projets qui doit mobiliser l'ensemble des Français, c'est la construction de l'Europe. Il faut rassembler à nouveau les citoyens autour d'un idéal partagé et redonner à la politique la capacité à donner, à faire partager des finalités collectives.

Débat

Question : Un certain nombre de questions donnent l'impression que chacun cherche le lieu où il pourra exercer une réelle citoyenneté. Cela va un peu à l'encontre des propos de Jacques Julliard. Il semble exister une vitalité citoyenne qui cherche son point d'impact mais sans le trouver. Dans cette perspective, on s'interroge sur les syndicats et les élections européennes.

Jacques Julliard : Je suis content d'être contredit en ce qui concerne la désaffection du politique. L'analyse que j'ai présentée, en raison de sa brièveté, a mis l'accent sur les tendances nouvelles. Tout le monde n'est évidemment pas encore replié dans cet individualisme ou dans cette vision catégorielle. Seulement des personnes ont posé la question préalable : « Mais où trouver des lieux? Comment faire ? » Cela signifie que les canaux à travers lesquels fonctionnait la démocratie sous ses aspects politique et social sont plus ou moins obstrués. Les perdants, dans le système politique, ce sont évidemment les représentants du peuple, les députés, les sénateurs. Les gagnants, ce sont les individus représentatifs, c'est-à-dire le président à l'échelle nationale, et le maire à l'échelon local. Cela signifie ce besoin, par rapport à l'abstraction démocratique, d'avoir en face une personne et pas une assemblée. La raison en est qu'il est difficile de dialoguer avec une assemblée. Les gens souhaitent une personnalisation du pouvoir parce qu'ils souhaitent être entendus. Ce besoin est une chose incroyable dans notre société. Le pouvoir ne doit pas être simplement une réponse technique à des questions particulières, si légitimes, si urgentes qu'elles soient, il doit aussi intégrer ce besoin de dialogue.

Ce besoin vient du fait que la fonction de médiation entre les gouvernants et les gouvernés fait aujourd'hui défaut. Les groupes intermédiaires traditionnels — syndicats, mouvements sociaux, mouvements de jeunesse — sont en perte de vitesse, phénomène qu'a accéléré Mai 68. La famille elle-même était un intermédiaire indispensable.

Il faut reconstituer ces lieux sur des bases nouvelles, qui tiennent compte de cet individualisme. Celui-ci est, d'une certaine manière, l'idéal de la démocratie. La question est de savoir comment faire pour que, par exemple, des lieux qui dialoguaient avec des citoyens abstraits dialoguent désormais avec des individus concrets. Prenons le cas des syndicats. Il est certain qu'ils ne représentent qu'imparfaitement le milieu du travail. Ils sont les premiers à le reconnaître. Ils n'arrivent pas à représenter les chômeurs. Ils arrivent difficilement à représenter les immigrés. Ils ont un peu de peine à représenter les femmes. L'idée que le syndicat a été constitué par l'ouvrier mâle de la métallurgie style 1890 n'est pas une idée totalement fautive. Aussi il faut reconstituer des structures de pouvoir qui tiennent compte des comportements et des aspirations actuels. Leur nature n'est pas tellement différente, mais leur formulation est complètement différente. Il est incroyable qu'aucun citoyen ne se reconnaisse dans les partis. Tels qu'ils fonctionnent à l'heure actuelle, ils ne peuvent servir qu'à quelqu'un qui veut faire une carrière politique. La base, dans un parti politique, est otage des leaders. Et le but de toutes les opérations, c'est de recréer la solidarité, non pas du leader avec la base, mais de la base avec le leader. Je

pourrais multiplier les exemples.

Question : Une question porte précisément sur un exemple, celui des grèves SNCF dans la région parisienne, qui manifeste une défense des intérêts particuliers au mépris de l'intérêt général. N'aurait-on pas pu demander un débat entre usagers et professionnels pour régler ensemble ce problème de société ?

Bernard Stasi : Je voudrais revenir sur les élections européennes, car c'est un problème pour les Européens que nous sommes. Pour mobiliser à cette occasion, il faudrait que les enjeux soient clairs. Il faudrait qu'il y ait des listes qui présentent des projets radicalement différents. Il faudrait que la campagne ne soit pas ambiguë, mollassonne, trop consensuelle. C'est peut-être une bonne chose qu'il y ait un large accord entre certains partis sur l'Europe, mais ce n'est pas mobilisateur. Une des raisons pour lesquelles on votait plus au temps de la guerre froide, c'est parce qu'il y avait une claire opposition droite/gauche. L'enjeu est moins clair aujourd'hui. Il faut qu'il y ait, en démocratie, des clivages politiques clairs. Pour les européennes, ce ne sont pas les enjeux européens qui semblent être aujourd'hui en jeu, mais le problème du choix de la tête de liste. Par ailleurs, il serait peut-être bon de voter par région, les députés européens seraient ainsi plus proches des électeurs. Il faut vraiment que ces élections soient un succès et que tous les Européens se mobilisent pour qu'il en soit ainsi. Il est vrai, comme l'a dit Jacques Julliard, que les militants sont souvent au service de stratégies personnelles. Mais je regrette beaucoup, pour la vitalité de la démocratie, la disparition du militantisme. Je ressens profondément le besoin de médiation dont a parlé Jacques Julliard. En tant que médiateur de la République, je suis bien placé pour le savoir. Il y a de plus en plus de médiateurs — dans les entreprises, dans les quartiers, dans les médias. Ce besoin prouve un malaise profond dans la société. La médiation est une réponse nouvelle. Le médiateur ne tranche pas, ne décide pas, ne sanctionne pas. Il essaie de rapprocher les points de vue pour trouver une solution acceptable par tous. Il y a là une voie de progrès pour la démocratie. Nous sommes en France très cartésiens, très rationnels, nous avons toujours révééré l'État, le droit écrit. Il y a dans la médiation un esprit d'harmonie. C'est un signe annonciateur de certaines évolutions plutôt favorables pour notre société.

Questions : La question suivante est adressée au médiateur : que pensez-vous et que faites-vous concrètement face à l'accroissement des grèves de la faim? N'y a-t-il pas une surenchère pour faire entendre sa voix? Quelle corrélation peut-on établir entre le vote Front national et la désaffection démocratique?

Bernard Stasi : La compétence du médiateur est très strictement fixée par la loi. Le médiateur est compétent pour les litiges entre les citoyens et les administrations de l'État, des services publics, des collectivités locales. Je ne peux intervenir pour une grève de la faim que s'il s'agit d'un conflit avec un ministère et s'il y a réclamation. Le médiateur ne peut intervenir de sa propre initiative. Il faut qu'il soit sollicité. Et il ne peut être sollicité que par l'intermédiaire d'un parlementaire. Ce qui ne veut pas dire que, lorsqu'on reçoit des réclamations ou des plaintes qui nous paraissent mériter attention et sollicitude, on les renvoie. On s'arrange pour qu'un parlementaire veuille bien servir d'intermédiaire. Mais, je le répète, j'ai un champ de compétences strictement limité par la loi. Par exemple, dans l'affaire des sans-papiers, un certain nombre de formations politiques, aussi l'Église protestante, avaient demandé à ce que le gouvernement me charge d'une mission pour réviser les critères de régularisation. Mais le gouvernement s'y est opposé, considérant que cette tâche relevait de la souveraineté de l'État.

Jacques Julliard : Le problème que pose le vote Front national est de savoir pourquoi tant de gens éprouvent le besoin de s'adresser à lui et trouvent en lui une sorte d'interlocuteur. Il joue en France un rôle comparable à celui du FIS en Algérie. Dans une absence de débat démocratique, des gens sont arrivés avec des solutions extra-démocratiques qu'une partie de la population - la plus «paumée» en général - trouvait plus proche d'elle. C'est ça, le problème du Front national.